

Grammaire : le groupe nominal et les procédés de reprise (5^{ème})

1. Un homme, vêtu d'un pantalon déchiré et d'une chemise crasseuse se présenta à la porte. L'inconnu semblait ivre. Cet étrange individu n'inspirait guère confiance. Il prononça quelques mots incompréhensibles.
2. Je n'aime pas les serpents. Ces animaux peuvent tuer. Un boa a récemment étouffé un bébé dans son berceau.
3. J'admire les exploits de ce sportif. Ce champion extraordinaire est mon modèle.

I. L'organisation d'un texte. (manuel p. 142-145)

1. Un texte est un ensemble de phrases qui se suivent pour former un sens.

Un texte est construit ; il suit une **progression**, c'est à dire que chaque nouvelle phrase a une relation avec la phrase qui précède : les informations s'ajoutent les unes aux autres.

2. Mais il faut aussi de temps en temps reprendre l'information qui a déjà été donnée.

- On nomme une première fois l'objet ou le personnage pour que le lecteur puisse identifier de quoi ou de qui on parle. Ex : « un homme vêtu d'un pantalon déchiré et d'une chemise crasseuse »)
- Puis, on utilise un **procédé de reprise** : pronom, synonyme, GN avec expansions (il, l'inconnu, cet étrange individu...)

3. Il faut ponctuer correctement le texte pour séparer les phrases (manuel p. 136-137).

4. Il faut relier les phrases par des coordonnants, des connecteurs (manuel p. 138-139).

II. Les pronoms (manuel p. 16-19)

1. Ils remplacent un nom ou un GN

- Ils ont donc une **fonction** (sujet du verbe, complément du verbe...)
- Ils sont généralement **variables** en genre et en nombre, parfois en personne.

2. Il y a plusieurs catégories de pronoms

- Les pronoms personnels
- Les pronoms possessifs
- Les pronoms démonstratifs
- Les pronoms indéfinis
- Les pronoms numéraux
- Les pronoms interrogatifs
- Les pronoms relatifs

Remarque : il ne faut pas confondre le **déterminant** et le **pronom**. Le pronom remplace le nom et il a une fonction par rapport au verbe.

3. Les **reprises pronominales** permettent d'éviter les répétitions.

III. Les procédés de reprise (manuel p. 142-143)

1. L'objet à décrire est désigné par des reprises pronominales ou nominales.

a. Les reprises permettent d'éviter les répétitions

- Les pronoms (personnels / possessifs/ démonstratifs)
- Les GN (termes **synonymes**) Exemple : animaux / bêtes

b. Les reprises apportent des informations complémentaires.

- Terme **spécifique** (serpent / boa)
- Terme **générique** (animal/ reptile)

2. Les reprises permettent de créer une impression d'ensemble.

a. Par l'utilisation d'un vocabulaire connoté (mélioratif ou péjoratif)

- ##### **b. Par l'utilisation de procédés de style** (par exemple une **périphrase** : ce sportif / ce champion extraordinaire.)